

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 août 2016**

**Etaient présents :**

**Monsieur PHILIPPS Clément, Maire**

**Mrs SCHNEIDER Jean-Pierre, ROTHERMANN Joël, KRILOFF Sébastien,  
WURSTER Henri, MATHIEU Vincent**

**Mesdames WEISSENBURGER Joëlle, HORNEMANN Katia, KOSS Marie-Odile**

**Mme WESCHLER Laetitia donne pouvoir à M ROTHERMANN Joël**

**M BOLLMANN Daniel donne pouvoir à Mme HORNEMANN Katia**

**1) Recrutement d'un adjoint technique dans le cadre du dispositif Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi**

Suite au départ de Monsieur HECHT Badi Alain, le Maire propose de mettre en œuvre un emploi de contrat d'accompagnement dans l'emploi à compter du 03 août 2016. Ce contrat est un contrat aidé réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités qui s'adressent aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. La prescription du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité de Pôle emploi pour le compte de l'état.

Ce contrat sera d'une durée initiale de 12 mois renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention avec pôle emploi.

La rémunération est fixée sur la base minimale du SMIC horaire.

La période de prise en charge s'étend du 03/08/2016 au 02/08/2017, pour une durée hebdomadaire de prise en charge de 20h et à un taux de prise en charge fixé par le préfet à 85%.

**2) Fixation du montant du loyer sise au 49A rue de la Moder :**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications du Maire suite au départ de Mme AMADIEU Nathalie et après en avoir délibéré, fixe le montant du loyer à 550 € par mois.

**3) Divers**

Un courrier sera affiché dans les tableaux d'affichage (+ site internet) concernant les règles de la taie des haies chez les riverains du village ainsi que du nettoyage des caniveaux.

